

« Civilité » « Prénom » « Nom »

« Adresse 1 »

« Code postal » « ville »

A Paris, le 30 juillet 2024

Objet : Prorogation de la durée du FCPI Innovation Pluriel N°4 (ISIN : FR0013185881)

Cher Investisseur,

Vous êtes porteur de part(s) A du FCPI Innovation Pluriel N°4 (ISIN : **FR0013185881**) créé le 30 décembre 2016 (ci-après le « **Fonds** ») et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

SWEN Capital Partners (la « **Société de Gestion** »), agissant en qualité de société de gestion du Fonds a décidé, dans l'intérêt des porteurs, de procéder à **la deuxième prorogation de la durée du Fonds, soit jusqu'au 31/12/2025.**

Conformément aux dispositions du Règlement du Fonds et afin d'assurer la liquidation des investissements effectués, la Société de Gestion peut proroger la durée initiale du Fonds, en application de l'article 8 du Règlement, pour une durée de deux (2) fois un (1) an maximum, soit jusqu'au 31/12/2025. Toute prorogation sera portée à la connaissance des porteurs de parts au moins un (1) mois avant sa prise d'effet. Elle sera par ailleurs portée à la connaissance de l'Autorité des marchés financiers et du dépositaire.

Il est par ailleurs rappelé que le Fonds est en pré-liquidation depuis le 12/07/2022 et sa durée a été prorogée une première fois jusqu'au 31/12/2024 conformément à l'article 8 du Règlement.

Cette décision n'entraîne **aucune intervention de votre part.**

Performance de votre investissement

Au 31/12/2023 la valeur liquidative du Fonds s'établit à 95,81€, soit une performance en hausse de 25,81 %, hors avantage fiscal, depuis sa création. Celle-ci est amenée à fluctuer, à la hausse comme à la baisse, en fonction des cessions en cours.

Par ailleurs, il vous est rappelé que le Fonds a réalisé la cession de certaines participations, ce qui a permis de réaliser le 22 juin 2023, une troisième distribution d'un montant de 30,00 €.

Notre Service Relations Clientèle reste également à votre écoute au :



Nous vous prions d'agréer, cher Investisseur, l'expression de nos salutations distinguées.



Xavier LE BLAN
Directeur de Gestion